

Vos questions pour le Conseil Municipal du Samedi 9 Avril 2022

Sécurité

1. Deux courses poursuites en quelques semaines dont une aurait pu avoir des conséquences très graves ou même irrémédiables, cela devient une habitude à Evin – Pouvez-vous nous en dire plus sur ces faits graves ? Sans poésie, quelle est votre position et votre action sur cette dangereuse problématique ?

Comme vous, je déplore ce type de comportement, heureusement il n'y a pas eu de blessé face à de tels incivismes. Face à de telles situations les pouvoirs du maire sont restreints mais les forces de Police ont été saisies.

CQFD : incivismes ? Le mot est faible pour qualifier de tels actes. Donc, on ne fait rien de plus ?

2. Et toujours en relation avec ces évènements, qu'est-il clairement envisagé pour assurer la sécurité aux abords de nos écoles ? En plus d'un panneau voie sans issue à l'entrée d'une ruelle qui n'arrêtera pas forcément un fou furieux au volant.

Mais je vous répondrai, qui peut arrêter un fou furieux ? Toutefois pour être juste concernant l'impasse Basly avant l'incident de la course poursuite des arceaux existaient. Or le passage a lieu avec accrochage, depuis un pot de fleurs a été rajouté. De plus, aux abords des écoles des réflexions sont en cours et des propositions seront faites aux directrices et directeur.

Par exemple à Blum, il a déjà été envisagé d'avoir qu'une seule entrée par la Salle Budillon lors du mandat précédent. La municipalité a souhaité que l'entrée se fasse par la rue Danton et la salle Budillon, or une pétition a été menée et le projet n'a pas abouti. Il est peut-être envisagé de présenter à nouveau ce projet.

Notre avis : il serait pertinent de prendre en compte l'avis des parents d'élèves avant de prendre une décision ! cela a déjà été évoqué en conseil d'école...

3. Beaucoup de passages-piétons aux abords de l'école maternelle ne sont plus visibles, ne serait-il pas judicieux de les repeindre pour la sécurité de tous ? (Résidence Raymond Renaud, face à l'école maternelle)



Je suis interpellé au sujet des passages piétons au niveau de la commune, donc effectivement vous avez raison et on remarque que la peinture ça s'efface. On va donc profiter du printemps qui arrive pour tout remettre en état comme il se doit.

Si cela pouvait être fait avant les vacances d'été, ce serait bien ...

4. Toujours beaucoup de trous de plus en plus importants sur la chaussée – Quand seront-ils rebouchés ? (Rue Zola, Rue Bizet, Rue Gambetta)



La prochaine question est sur les trous alors là c'est infernal, on va faire les réparations qu'ils se doit. On a acquis tout le matériel l'année dernière pour que ça tienne un peu mieux mais ça tient ce que ça tient, ce n'est pas un enrobé à chaud.

La question portait sur une date Mais malheureusement nous n'aurons pas de réponses à vous apporter

5. Beaucoup de parents trouvent l'accueil des petits de maternelle très dangereux dans la rue Octave Legrand. Suite aux changements effectués par rapport au protocole sanitaire – Ne serait-il pas nécessaire de modifier cela maintenant pour plus de sécurité pour tous ?

Concernant l'accueil des enfants de l'école maternelle par la rue Octave Legrand, la directrice a été sollicitée et dès le retour des vacances d'Avril sera mis en place une nouvelle organisation. Mme Lefebvre, Mr Liéval et moi-même travaillons en concertation avec la directrice.

Très bonne communication.... On fait (ou on fera.... Parce qu'à un moment on doute...) et après on communique.... Sans vous : allons plus loin....

6. Pouvez-vous réorienter le miroir face à la pharmacie et essayer de le fixer pour qu'il ne soit plus bouger afin d'assurer la visibilité du passage piéton à cet endroit qui manque cruellement de visibilité pour les piétons ?

Vous avez encore raison pour les miroirs, ça arrive que les miroirs bougent car peut être mal fixé. Je constate également que les miroirs ont bougé je vais voir avec les services techniques pour resserrer ou voir ce qui peut être fait. Je sais pas pourquoi, est ce que c'est aussi malheureusement fait volontairement je ne pense pas ...

Notre avis : nous sommes « contents » de savoir que nous avons « encore raison » !

7. Une nouvelle voiture brûlée au plan d'eau ce mardi, n'y aviez-vous pas bloqué tous les accès ?

A la voiture brûlée, effectivement je suis allé voir sur place, la voiture est derrière les élans là un peu plus loin que le bâtiment ; j'ai constaté que l'on ne voit plus rien, plus de plaque d'immatriculation, plus de numéro de série donc il va falloir que l'on procède : ou nous ou les forces de police pour faire enlever cette voiture bien évidemment.

Encore une fois, une réponse à côté de la plaque. Encore heureux que cette voiture va être enlevée....

Education

1. Où en est la demande de subvention concernant le PRE (programme de réussite éducative) ?

Le dossier est en cours mais je me permets de vous préciser qu'il s'agit d'une étude dont la gestion est assurée par le CCAS.

Et comme c'est géré par le CCAS nous n'avons pas le droit d'avoir d'informations ? et pourquoi ce dossier a été transféré au CCAS ? pourquoi cela n'est plus du ressort de l'adjointe à la Jeunesse ?

2. Pouvez-vous nous indiquer pourquoi le portail de l'école Méresse ne sera pas refait alors qu'une date de travaux en avril avait été posée ?

Il n'est pas question de ne pas refaire le portail de l'école Méresse le dossier est en cours suite à l'obtention d'une partie des subventions basées sur des devis datant de Novembre 2020. Il s'avère qu'avec l'augmentation des matériaux, l'augmentation de la facture est de l'ordre de 12% donc nous sollicitons de nouveau de nouvelles demandes et nous consultons des entreprises.

Notre avis : et après cela, le budget prévisionnel de la commune est « sincère et véritable » ????

N.B financière : JAMAIS – JAMAIS – JAMAIS une subvention d'équipement n'est versée AVANT.... La subvention est versée après réalisation des travaux et envoi des factures (dans ce cas on demande une subvention de 1000 € et on fait des travaux de 10 €)

MENSONGES.... Mais bon....

3. Pouvez-vous nous indiquer quand aura lieu la commission municipale pour établir le règlement cantine demandée par mail le 28 janvier dernier ? En attendant cela, pouvez-vous nous confirmer que les parents sont bien remboursés des frais de cantine lors de l'absence imprévue de l'enseignant (le jour même) comme indiqué dans la délibération n°11 du Conseil Municipal du 9 décembre 2020 ?

Comme convenu une commission aura lieu courant second trimestre pour une application en septembre.

9 Avril.... Ne serions-nous pas dans le second trimestre ???

4. Pouvez-vous nous indiquer comment prévenir la cantine lorsque le téléphone de Gino Sana et celui de la mairie ne fonctionnent pas ?

En effet nous avons rencontré une telle difficulté lundi matin durant 30 minutes mais cela reste exceptionnel. En tout état de cause, il existe toujours la possibilité de nous joindre par mail.

Domage de ne pas avoir précisé le mail de Gino Sana en même temps.

Communication

1. Pouvez-vous nous indiquer si le cours de Tricot a repris ? et sinon avez-vous une date pour sa reprise ?

Non il n'a pas repris et les personnes qui y participent vont être de nouveau contacté.

Plus d'un mois que les participants attendent une réponse Ils devront encore attendre...

2. Nous revenons sur les délais de réponses de la municipalité envers les Evinois – vous nous indiquez au Conseil Municipal du 19 Janvier 2022 que les réponses par mail avec les administrés sont « apportées dans un délai entre 48h et 1 semaine selon les dossiers. » Nous sommes étonnés d'avoir un administré qui n'arrive pas à avoir une réponse de votre part concernant un problème d'accès à la fibre après un courrier recommandé envoyé le 29 décembre et de relance par mail en date du 14 et du 26 février... Pouvez-vous nous apporter une réponse à transmettre à cet administré, s'il vous plait ?

Donc là vous m'interpellez quand même sur une situation individuelle. Il ne m'appartient pas de vous apporter lors d'une séance publique une réponse sur un tel dossier personnel. Je m'adresse directement aux administrés. En l'espèce, il s'agit d'un dossier qui est suivi. Contrairement à ce que vous avancez, l'administré a déjà reçu des réponses et des éléments. Je peux vous adresser les mails qu'on lui a adressé, j'ai des preuves à l'appui cela ne me dérange pas.

Notre avis : notre question portait sur le fait que contrairement à ses engagements, Mme le Maire ne répond pas rapidement à ses administrés !!!!! et qu'une fois de plus elle ment, car nous avons les mails de cette personne....

3. Comment informez-vous les évinois des comptes rendus du conseil municipal comme l'exige notre règlement intérieur car ils ne sont pas mis sur la page Facebook et le site n'étant toujours pas opérationnel ?

Conformément aux dispositions de l'article 26 du règlement intérieur, le compte rendu est systématiquement affiché en mairie. Dès que nous disposerons d'un nouveau site, il sera également mis en ligne. Le compte rendu est affiché au panneau d'affichage et dans la mairie dans un délai de 8 jours. Il présente une synthèse sommaire des délibérations et des décisions du conseil.

Ce refuge systématique aux textes de lois est inacceptable ! inacceptable car c'est selon !! selon que ça les arrange...

4. Comment se fait-il que malgré vos affirmations dans l'article de la Voix du Nord, les riverains de la rue Jaurès ne reçoivent aucune réponse à leurs préoccupations et à leur demande de rendez-vous ? Suite à l'article, envisagez-vous de ce fait la programmation d'une réunion en mairie ?

Je ne peux accepter vos propos, faisant croire que les riverains de la rue Jaurès ne sont pas reçus ou écoutés. Je reçois en permanence toutes les personnes qui m'ont sollicitée. Des échanges ont lieu régulièrement avec les services et les demandes sont systématiquement traitées auprès du maître de maîtrise d'ouvrage de l'agglomération qui d'ailleurs nous a déjà fait remarqué qu'à Evin nous avons une oreille attentive auprès des administrés.

Les travaux sont importants et occasionnent des désagréments, je l'entends et le conçois. Un passage obligé pour bénéficier d'un bien vivre ultérieurement.

Donc les riverains mentent ? les enfants à la cantine mentent, les parents d'élèves mentent, les élus de l'opposition mentent, les évinois mentent....

5. Pourquoi n'avoir réalisé qu'une communication sur la page Facebook pour annoncer le changement de ramassage de la collecte des végétaux, de ce fait tous les évinois sont-ils au courant ? Beaucoup de bacs végétaux ont été déposés depuis plusieurs semaines sur les trottoirs.

J'ai consulté la page Facebook et les évinois ont été informés 2 fois (même si tous les évinois n'ont pas Facebook je le conçois). Une première fois le 12 Mars par capture d'écran extraite du guide des végétaux publiée par la CAHC et une deuxième fois le 27 Mars par une publication municipale. Une troisième publication est programmée demain pour rappeler la date du 11 avril et un lien sera proposé vers le guide de la CAHC. A toute fin utile je me permets de rappeler le numéro vert pour la collecte des végétaux 0800313249. Voilà donc je pense que l'information a circulé, voilà c'est peut-être à la CAHC aussi de faire ce travail.

Et pourquoi une communication **QUE** sur Facebook ? une publication toute boîte aurait été bien plus efficace.

Propreté et Environnement

1. Un deuxième bac de la rue Lamendin est également cassé, comme le premier signalé en début d'année que vous aviez remarqué mais malheureusement toujours pas réparé quand comptez-vous le faire ?

Les bacs seront changés par la société qui intervient dans la rue Lamendin et nous n'aurons pas besoin de faire marcher les assurances car l'entreprise les remplace gratuitement. Donc on peut les remercier aujourd'hui

Oui d'accord très bien, Merci à eux et Quand cela sera-t-il fait ?

2. Nous revenons sur le nettoyage de la façade de la poste pour laquelle vous nous répondiez au conseil municipal du 08 décembre 2021 que le bailleur n'avait pas la visibilité pour faire de tels travaux – Du coup devons-nous laisser le bâtiment en tel état ?

Je maintiens la réponse formulée en décembre 2021, à ce jour je n'ai pas d'élément sur ce sujet.

Pas d'élément depuis Décembre mais on ne relance pas, en attendant la situation de la ville se dégrade.

3. Dans le cadre du projet de renaturation du terril et de réhabilitation des berges de l'étang (estimé à 17040€ TTC) visant à préserver la biodiversité, lors du CM du 7 avril 2021, une délibération de demande de subvention auprès de la DREAL de 5624€ avec un reste à charge de la commune de 3408€ a été votée pour compléter la délibération du 25/09/2019 (8008€ alloués par la Conseil Départemental). A ce jour où en est ce projet ?

Comme vous l'indiquez, conformément aux délibérations prises les subventions ont été annulées mais désormais les prestataires ne souhaitent plus intervenir nous sommes dans l'attente de nouveaux devis pour entamer la réalisation des travaux.

Donc.... On attend....

On est bien d'accord que les subventions ne s'obtiennent qu'à la production des factures...
Encore un projet qui n'est pas prêt d'aboutir

4. Lors du CM du 2 mars dernier, nous vous avons questionné pour savoir si la société STB dans le cadre de son extension dans le périmètre de protection du chevalement avait les autorisations nécessaires délivrées par l'architecte des bâtiments de France. Vous nous avez répondu que vous aviez eu une réunion avec la société et que vous attendiez une réponse de leur part ? L'avez-vous obtenue depuis cette date ?

Je vous réitère stricto sensu la réponse tenue lors du dernier conseil municipal je n'ai pas de nouveaux éléments en ma possession.

Pour la situation de STB en effet je me suis entretenue avec le dirigeant de la société et interrogé les services de l'état qui m'ont répondu je cite : « il n'est pas interdit de déboiser dans un rayon de 500m autour du chevalement sachant qu'il y a obligation de déposer autorisation de déboisement et de le transmettre à l'architecte des bâtiments de France pour avis. » Donc la commune ne dispose d'aucun pouvoir en la matière. Suite à la réunion qui s'est tenue en mairie fin février je reste dans l'attente de leur réponse et je ne manquerai pas de revenir vers vous pour la suite.

La question posée est bien de savoir si la société STB a les autorisations de l'architecte des bâtiments de France ou pas ? C'est si compliqué de demander cela à la société ? On tourne en rond et donc on attend

.

5. Une société de Bruay la Buisnière a récemment effectué des plantations dans les bacs à fleurs de la rue Lamendin. Cette intervention a-t-elle fait l'objet d'une décision et si oui quel en est le coût ? D'autre part, ces plantations ne pourraient-elles pas être réalisées par les services techniques ?

Je me permets de vous rappeler que la réalisation des travaux de rénovation de la rue Lamendin et Jaurès a été déléguée à l'agglomération dans le cadre d'un contrat de maîtrise d'ouvrage unique sur lequel notre assemblée a délibéré à plusieurs reprises dont dernièrement en date du 8 décembre 2021. Donc la commune n'assure pas la gestion des dits marchés ce qui explique l'absence de décision et la réalisation par une entreprise dûment mandatée dans le cadre d'appel d'offre de la CAHC.

Ces travaux ont lieu sur notre commune. C'est quand même le rôle de la Maire de s'enquérir du suivi de ces travaux. Trop simple de toujours les responsabilités sur les autres.

6. L'année dernière, 300 arbres situés le long de la boucle des 3 cavaliers de la trame verte ont été abattus sur une zone limitrophe de la commune de Dourges. Vous n'êtes pas sans ignorer dans le projet de territoire écologique de la CAHC que celle -ci veut s'affirmer sur la préservation notamment de son patrimoine naturel. Ainsi, lorsque l'utilisation d'un espace naturel ou agricole est inévitable, il est nécessaire de compenser par des opérations de renaturation sur une surface équivalente. Sachant que cette zone est limitrophe avec notre commune, avez-vous pris contact avec le Maire de Dourges pour son devenir ?

En effet, lors de la découverte des faits que vous évoquez, j'ai interpellé le Maire de Dourges étant donné que les faits se déroulaient sur son territoire. Il m'a indiqué prendre en considération ma demande. J'ai un courrier de sa part.

Lors de la découverte des faits ? vraiment ? nous attendons donc lecture de ce courrier ? Car en fin de compte on n'en sait donc pas plus sur le devenir de cette zone...

7. Ci-dessous, un échantillon de photos témoignant des soirées festives sur la place Roger Salengro et montrant surtout l'état déplorable du lieu où passent des enfants plusieurs fois par jour pour se rendre à l'école Méresse. Vous avez pu le constater vous-même lors de la commémoration de la Guerre d'Algérie du 19 mars dernier où une boîte vide de pizza a volé pendant votre discours... Que proposez-vous pour remédier à cela ?



Concernant la place Salengro, les services de police ont été sollicités. De manière générale je ne peux que regretter les incivilités de ce type.

Comme d'hab'...

Travaux

1. Une voie réservée uniquement aux Pompiers et située 100 à 150 mètres avant la route menant à la déchetterie est en cours de réalisation de la zone Baytree à la D160. Cet accès sera utilisé par ces services de secours en cas d'interventions urgentes ou d'évènements graves sur la plateforme logistique. Avez-vous connaissance d'une signalisation particulière qui serait mise en place sur la D160 pour permettre aux véhicules de pompiers d'emprunter cet accès réservé, si nécessaire ?



Ça concerne donc l'accès pompiers pour accéder directement au site. On peut s'interroger effectivement sur le pourquoi de cette entrée, nous ne sommes pas maître d'œuvre dans cette affaire. J'imagine que l'architecte qui a mis les plans en place a alerté le département vu que c'est une départementale et les pompiers puisque ce sont eux les concernés.

A terme il faudra toutefois savoir le type de signalisation routière qui sera mise en place sur la D60 pour permettre l'accès à cette route, c'est peut-être une information à aller chercher au département, ils ont probablement la réponse...

2. Suite aux travaux de la rue Basly, du côté de la Verte Plaine, Est-ce que l'entreprise est censée remettre les routes abîmées en état ?

Oui ça va être aménagé avec des bandes rétractables Ah oui vous avez remarqué qu'il y a encore des travaux et toujours des travaux. Dans la rue Basly on a démarré à l'entrée de la commune au niveau de la chapelle et on va aller jusque la rue du Docteur Piquet pour y mettre le renforcement des eaux et l'enfouissement des réseaux fibres, des gaines pas les câbles. On nous dit qu'il y a des dégradations de la chaussée au niveau de la rue du Moulin à Huile donc je suis allé voir et effectivement il y a un peu de dégradations au niveau des espaces verts puisqu'il va y avoir une borne incendie d'apposée et les machines aussi ont abîmé les espaces verts, cela va être remis en état j'en suis persuadé par l'entreprise qui intervient pour ces travaux.

Patience est mère de toutes les vertus....

3. La mise en activité cette année de la plateforme logistique Baytree va engendrer une circulation supplémentaire journalière d'environ 470 véhicules légers et 160 poids lourds qui vont s'ajouter au trafic poids lourds des sociétés STB et Ambre. Suite aux conclusions et avis motivés du commissaire enquêteur du 19 décembre 2018, avez-vous eu depuis cette date un retour d'informations du groupe de travail chargé d'étudier la nécessité de mesures de renforcement du Pont de Courcelles et d'éventuels travaux de modification de l'ouvrage par l'ajout notamment d'une passerelle pour les piétons et cyclistes.

C'est une question qui date depuis longtemps alors vous avez raison un jour où l'autre on aura des problèmes avec ce point et pour votre information vous savez que la limite communale entre Evin et Courcelles c'est le milieu du canal donc il y a une moitié du pont qui est sur Courcelles est l'autre moitié sur Evin et en plus ça ne nous appartient pas c'est au département. On a reçu dernièrement des représentants du département pour essayer autant de possible d'améliorer la circulation dans la commune et l'état des voiries mais on n'a pas encore reçu les résultats mais on a abordé ce problème là ce jour-là. Cela est également un projet des membres du département élus donc on peut espérer qu'il y aura quelque chose mais il faut savoir que c'est un gros gros dossier.

NON !!! NON !!!

On ne peut pas entendre ça d'un élu et encore moins de Madame le Maire !! un jour il y aura un problème ?? NON ! c'est VOTRE responsabilité ! la politique de la patate chaude a assez duré... et entendre dire qu'une moitié est sur Courcelles....

Peu importe l'antériorité des faits, l'ancienneté de la situation : c'est maintenant et demain qui nous importe, la sécurité c'est votre responsabilité...

Dès 2019, la municipalité aurait dû s'inquiéter de cette problématique soulevée dans le dossier des avis et conclusions motivés du commissaire enquêteur. Mais rien n'a été fait alors que l'échéance d'ouverture du site est proche, nous n'avons en fait aucune information sur ce sujet important relatif à la sécurité d'une future circulation routière de plus de 470 VL et 160 poids lourds journaliers qui vont s'ajouter au trafic actuel.

4. Au dernier Conseil Municipal du 19 Janvier il a été annoncé que les travaux de la rue Jaurès seraient terminés pour fin avril – Cette date est-elle toujours d'actualité ? Au vu de l'avancée actuelle des travaux et des coupures d'électricité cela paraît compromis. Avez-vous une autre échéance à annoncer aux riverains ?

Oui tout à fait lors du dernier conseil municipal la date annoncée était fin Avril. Toutefois en raison des intempéries à ce jour les travaux seraient achevés pour fin Mai.

Donc après la COVID, la faute aux intempéries... d'ici là qu'il y ait une canicule....

Solidarité

1. Un récent article de la Voix du Nord fait état que ceux sont les sociétés Décathlon et Bills Deroo qui vont s'installer sur la plateforme logistique Baytree. Le site devrait employer 300

personnes mais avec cependant 250 emplois de Décathlon déjà existants qui vont ainsi être délocalisés de Delta 3 sur Evin. Il y aura toutefois peut-être une opportunité de création d'une cinquantaine d'emplois. D'après la Voix du Nord, la société Décathlon s'est engagée envers vous à recevoir toute personne ayant envoyé un CV. Dans cette perspective, comment comptez-vous accompagner les évinois(e)s qui souhaitent postuler ? En avez-vous déjà recensé quelques un(e)s ?

Oui tout à fait la collaboration est établie depuis plusieurs mois, les CV des évinois et évinoises sont collectés et transmis. Nous avons visité le site de Dourges avec Mme la Maire le 3 Mars 2022 où nous avons échangé sur les futurs recrutements. A ce jour, on se retrouve avec 80 CV évinois en 2021 et on en a reçu 20 depuis janvier.

Notre avis : et mis à part la réception de CV et leur transmission, quel accompagnement est mis en place pour garantir l'accès des évinois à ces postes. Combien de postes pourront être garantis aux évinois ? c'était bien l'un des arguments pour la vente de cette friche : assurer des emplois aux évinois !!!!!

Ce qui est complètement contradictoire avec l'article de la Voix du Nord qui explique qu'il s'agira d'une délocalisation venant de Dourges et qu'au bas mot ce sont désormais quelques dizaines d'emplois.....

Divers

1. Qui prend actuellement en charge les délégations Environnement et Commerce de Mr FAUQUEMBERGUE au niveau de la commune ?

Mr FAUQUEMBERGUE est actuellement souffrant, les différents adjoints se suppléent aux différentes réunions, en tant que Maire j'assume les responsabilités. D'ailleurs j'en profite pour lui souhaiter un prompt rétablissement car je sais qu'il nous regarde.

CQFD : quelles réunions ? quelles responsabilités ? le déboisement ? la fermeture de nombreux commerces Evinois ? oui, Madame le Maire, vous assumez cette responsabilité.

Intervention de Mme VETU

Par contre vous deviez répondre à une question orale du dernier Conseil Municipal que vous aviez reporté concernant l'énumération de la prise en compte effective de nos interventions et remarques lors des différentes commissions.

Oui par rapport aux modifications suite aux interventions du groupe Agir ensemble, on n'a pas ressorti les éléments (intervention de Mme MARIINI...)

En fait oui Madame Mariini me disait que c'était en fonction par rapport à la commission cantine où vous avez souhaité un délai de 72h au niveau des remboursements.

CQFD : donc en 2 ans, une seule de nos propositions a été retenue !!!! et après cela, on considère que notre avis est pris en compte... Quel mépris pour nous et les Evinois...

